



RAPPORT D'ACTIVITE

L'année 2010 avait démarré avec une recrudescence des échanges avec la SNCF dans le prolongement des dysfonctionnements de la fin d'année 2009. Elle s'est terminée sur le même tempo, avec les perturbations sans précédent subies par les usagers. Les revendications de l'association ont été portées lors de chaque rencontre avec les acteurs locaux qui n'ont pas répondu favorablement pour l'instant..

Les difficultés d'investissement tant de la SNCF que de la Région paralysent les acteurs des transports dans la recherche de réponse à nos demandes. Ainsi en va-t-il de nos demandes de renforcement de la desserte que ce soit en TGV (3 ème TGV et TGV du samedi soir) ou en TER (TER de fin de soirée).

En revanche un signe positif est enregistré pour l'amélioration des horaires, notamment au travers des vitesses de circulation puisque la SNCF a initié des études de faisabilité. Toutefois ces démarches restent timides au regard des attentes et dans un contexte de progression du cadencement des circulations. C'est pourquoi l'avancée du 5h15 Châlons Paris à 5 h n'a pas trouvé pour l'instant d'écho favorable. En ce qui concerne le TGV, le niveau de compétence étant situé au niveau du siège parisien, aucune suite n'a été donnée à nos demandes malgré un soutien répété du conseil régional. Les échanges entre le président de la Région et le Président de la SNCF ont systématiquement été communiqués à l'ACCUS et ont fait état des sempiternels arguments de fréquentation et de coût d'investissement pour justifier une fin de non recevoir à nos revendications.

Sur le plan tarifaire, notre demande de suppression des réservations pour le TGV pour une évolution vers le e-forfait a été écartée par les représentants de la SNCF, promettant l'avènement du e-billets dont l'application pour les abonnés reste imprécise.

Concernant, les horaires d'ouvertures des guichets, une nouvelle régression a été enregistrée avec la fermeture également le samedi matin et la spécialisation d'un guichet pour les abonnés dont les horaires d'ouverture sont encore plus réduits. Toutefois, le service commercial de la gare de Châlons a déployé une démarche attentionnée à l'égard des abonnés en développant les démarches de rappel et les contacts avec les membres de l'association.

Enfin, notre participation au conseil de développement de la Communauté d'agglomération de Châlons, a permis de renforcer notre position à l'égard de l'évolution de la place multimodale de la gare. Ainsi, le parking payant en projet n'est plus acquis d'autant que la preuve a été faite de son insuffisance en nombre de place certains jours.

Réunions d'usagers et relations avec la SNCF

L'année 2010 s'est caractérisée par une relance des contacts avec nos partenaires régionaux. Le renouvellement quasi complet de l'équipe TER Vallée de la Marne en a été le facteur majeur. Les représentants SNCF ont accrus les échanges ce qui a permis d'obtenir systématiquement en avance de phase les informations concernant les perturbations ou les grèves. Ainsi les mails reçus



ont systématiquement été diffusés aux membres de l'association comptant sur leurs réseaux pour diffuser l'information.

Nous avons participé à l'unique réunion de consommateurs organisée en 2010. Nous y avons exposé nos attentes et obtenu en réponse le lancement d'études :

- sur la vitesse de circulation (afin d'accélérer les TER)
- offrir un train de fin de soirée
- amplifier l'offre.

Par ailleurs, l'extension du e-forfait à Châlons en Champagne a été ré-évoquée par l'association et la SNCF s'est engagée à lancer une étude afin d'accélérer la mise en place d'un dispositif tarifaire moins contraignant pour les usagers.

Afin d'améliorer la qualité de service une démarche de certification a été initiée sur la ligne et nous avons participé à deux réunions d'évaluation aux côtés des Autorités organisatrices. Cette certification obtenue en octobre 2010 sera remise en jeu tous les ans au travers de la mesure d'indicateurs que nous contribuons à établir.

Les résultats de cette démarche ont été ternis par les **incidents** qui ont jalonné l'ensemble du dernier trimestre 2010. Ils portaient d'abord sur des grèves catégorielles puis sur des grèves régionales qui ont amplifié les conséquences des intempéries. Les protestations des associations sur l'ensemble du réseau ont contraint la Direction Nationale à faire des concessions dans l'urgence. C'est un chèque de 200 euros qui est en cours de distribution aux abonnés TGV. Cette annonce faite en Réunion Nationale de négociation sur les compensations le 21/1/2011, est assortie d'une promesse d'absence d'augmentation des abonnements en juillet 2011.

Les abonnés TER vallée de la Marne, un temps laissés pour compte, ont finalement obtenu une remise de 30 % de leur abonnement. Cette offre qualifiée d'insuffisante au regard des désagréments subits, marque néanmoins une véritable écoute de nos protestations. Pour compléter cette proposition, des offres de voyages sur la ligne vallée de la marne à 1 euro durant les WE des vacances de pâques en Avril. Enfin, pour mieux suivre la qualité de service de la ligne Vallée de la Marne, des réunions seront organisées tous les trimestres. Ces réunions se placent dans la continuité des deux réunions organisées en 2010 sur la **certification de la Ligne VDM**.

Les Relations avec l'autorité Organisatrice (Conseil Régional)

Contrairement aux précédentes années, le CLAD (Comité de Ligne) Vallée de la Marne n'a pas été organisé. Il permet notamment les échanges entre les usagers et les politiques pour définir à terme les lignes directrices de la politique de transport ferroviaire.

En revanche, de nombreux contacts ont été entrepris en 2010 afin de porter nos revendications. Celles-ci et en particulier pour le TGV, ont été consciencieusement portées par le Conseil Régional Champagne-Ardenne qui nous a tenu régulièrement informés des échanges de courrier avec la Présidence de la SNCF.

Pour l'instant, les échanges invoquent des arguments fallacieux pour justifier une fin de non recevoir par la SNCF. Ces arguments vont jusqu'à réfuter l'évidence du besoin de nouvelles dessertes en Champagne Ardenne. Les positions adoptées par le Conseil Régional restent fermes et démontent un à un les arguments présentés.



Face à cette frilosité de la SNCF à apporter des réponses concrètes nous avons rencontré le conseil régional pour définir une démarche commune de lobbying. Accueillie favorablement, cette action est restée pour l'instant sans suite concrète. Elle doit se poursuivre jusqu'à obtention de quelques avancées.

A l'occasion de **la Foire de Châlons en Champagne**, lors de la journée des transports, le conseil régional a présenté son bilan sur le transport ferroviaire. Il y a fait état des difficultés financière que rencontre le budget transport avec l'accroissement mécanique des dépenses (en lien avec l'augmentation des redevances à RFF, l'inflation économique, mais aussi l'engouement des usagers bénéficiant de tarifs aidé pour le transport ferroviaire).

L'effort considérable fait par la région pour le maintient et l'augmentation de l'offre ferroviaire à partir de 2005 à 2007 s'essouffle faute de compensation suffisante par l'état au titre de la loi SRU et dans un contexte d'arrivée en fin de vie des matériels affectés au Vallée de la MARNE.

Cette journée fut également l'occasion de présenter le nouveau dispositif de relation avec les usagers avec la nomination d'un élu à la tête de chaque CLAD.

Vie de l'association

L'année 2010 s'est inscrite sous les hospices de la concertation avec nos interlocuteurs locaux. L'association a été représentée dans de nombreuses instances par un nombre croissant de ses membres.

Le nombre d'adhérents est en légère progression en dépit de l'absence de campagne de distribution de tract.

La ligne téléphonique permanente ouverte en 2009, tenue par plusieurs adhérents n'a recueillis que quelques appels d'usagers et surtout des appels de nos partenaires.

Le départ de notre collègue LANEZ a stoppé net la rénovation de du site de l'association (www.accus-chalons.fr). Celle-ci reprend depuis le début 2011.

Le site ainsi que la messagerie accus@orange.fr a permis de relayer l'information auprès des adhérents en particulier en situation de crise (suppression de train en raison de grèves ou d'intempéries) mais aussi pour diffuser de l'information générale et sur les travaux.

La participation Conseil de Développement de la CAC de Châlons

Depuis début 2009, l'association siège en la personne de son président au conseil de développement de la CAC au sein de la 3ème commission « Transport, Déplacement et Développement Durable ». Celle-ci a retenu notre proposition de travail sur l'aménagement de la place multimodale.

Nos propositions d'aménagements communiqués dans le cadre des études en cours ont été retenues pour constituer le document de référence de la commission pour ses propositions au président de la CAC.

Association des Châlonnais en Champagne Usagers de la SnCF
Hôtel de Ville de Châlons en Champagne, Place Foch Châlons en Champagne
- www.accus-chalons.fr - ACCUS@wanadoo.fr - 06 73 06 04 61



Les projets présentés dans la presse et évoqués lors de l'assemblée générale de 2007 se confirment. Néanmoins, après la ferme opposition de notre association, le spectre du parking payant s'éloigne.

La communication dans les médias

Trois interviews ont été accordées au journal l'UNION, pour relater le thème du parking de la gare et les incidents de fin 2010.

Sur ce dernier point notre témoignage a également été relayé sur Champagne FM, France Bleu Champagne et FR3 Champagne Ardenne.

Distribution de tracts d'information

Un seul tract sur les intempéries a été distribué dans le TGV et le TER.